

4^o L'un demande cette pénitence pour le salut individuel, l'autre veut de plus offrir à la justice divine l'expiation requise pour le salut social ; c'est une œuvre de réparation.

IV. COMPATIBILITÉ DE L'UN ET DE L'AUTRE EN PRATIQUE.

Malgré ces différences, les deux institutions sont en harmonie par la pénitence, surtout depuis que Léon XIII a laissé aux jeûnes et abstinences du Tiers-Ordre le caractère facultatif qu'a la pénitence dans l'Association, quant au choix des pratiques ; les différences mêmes montrent que ces œuvres ne font point double emploi, mais se complètent l'une et l'autre, et qu'ainsi il y a avantage en principe à embrasser les deux.

Que demande l'association ? Pour le *fond*, l'esprit habituel de pénitence, et des actes de mortification. Pour la *forme* : 1^o des rendez-vous expiatoires dans le S. Cœur, chaque jour matin et soir ; 2^o un jour spécial d'expiation par semaine, quinzaine ou mois. — Le tout à l'intention de l'Église et de la France.

Cela étant, premier *cas* : Vous êtes tertiaire, qu'ajoute cette œuvre à vos obligations ? — D'abord cette intention est générale ; quant au surplus, pour le *fond*, elle se bornera à porter davantage votre attention vers la pénitence. Il restera donc :

1^o Les rendez-vous expiatoires matin et soir ; mais vous pouvez les allier à la récitation des 12 *Pater*, *Ave* et *Gloria*, que vous partagez sans doute entre le matin et le soir ;

2^o Le *jour d'expiation* ; mais vous êtes libre de choisir le vendredi, qui a toujours été selon l'esprit de S. François un jour de pénitence. — Ainsi vous vous chargerez fort peu.

Deuxième *cas* : Au contraire vous êtes déjà de l'Association de pénitence, que vous demandera de nouveau le Tiers-Ordre ? Un plus grand nombre de points, il est vrai (voir plus haut II), mais tous salutaires, ne l'oublions pas, c'est le *vicaire de N.-S. qui nous presse de les adopter*.

On ne peut donc qu'encourager en général les chrétiens à unir ces deux œuvres dans la pratique. Si certaines âmes appartenant à l'une éprouvaient du trouble à joindre l'autre, on devrait les laisser libres. Mais ce qui reste utile en tout cas, c'est de conseiller aux tertiaires *l'esprit de pénitence réparatrice en union au Sacré-Cœur*, qui est celui de l'Association, l'imitation de S. François comme modèle de pénitence.